

Des musées de photographie documentaire en Australie

Autor(en): **Morgenstern, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **16 (1904)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-523975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

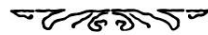
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



DES MUSÉES
DE
PHOTOGRAPHIE DOCUMENTAIRE
EN AUSTRALIE

par Ernest MORGENSTERN.



L'idée, réalisée pour la première fois par M. Léon Vidal, à Paris, il y a dix ans, de collectionner les photographies dignes de passer à la postérité se répand de plus en plus dans le monde. L'exemple donné par la France a été suivi en 1901 par la Suisse, la Belgique et l'Angleterre qui ont fondé des musées de photographies documentaires à Genève, Lausanne, Bruxelles et Londres, sur le modèle de celui de Paris. Ces efforts, d'un grand intérêt général, ont été longtemps ignorés des autres pays, parce que ces institutions étaient occupées dans les premières années à leur organisation, au recrutement et à la classification de leurs documents et ne pouvaient par conséquent pas faire beaucoup pour propager leurs idées dans le monde.

Mais depuis quelque temps la presse photographique prête plus d'attention à ces questions. En Allemagne, où la photographie a pris un brillant essor, grâce à une presse bien dirigée et à l'organisation bien entendue des sociétés

photographiques, des journaux comme le *Photographisches Centralblatt*, *Atelier des Photographen* et *Photographische Kunst*, ont décrit les musées photographiques existants, leur organisation et leur but, et exposé la nécessité pour l'Allemagne de créer des collections sur ces modèles. En Allemagne, la vie intellectuelle n'étant pas centralisée dans la capitale comme en France et en Angleterre, mais concentrée en plusieurs centres d'égale importance, il sera nécessaire de créer avec le temps des musées documentaires dans les capitales de la Bavière, de la Prusse, de la Saxe, etc., ou dans les grandes villes industrielles comme Francfort s. M. et Hambourg. La première collection documentaire sera probablement bientôt fondée à Munich, où on s'occupe maintenant, dans les cercles photographiques, de la réalisation de cette idée.

L'exemple de *The National Photographic Record Association* à Londres a réveillé l'intérêt pour cette question dans les pays anglo-saxons, où *The Photographic Times* (New-York), *The Journal of the Photographic Society of India* (Calcutta), et *The Australian Photographie Journal* (Sydney, N. S. W.) ont publié des articles sur les musées photographiques en Europe. En Australie, surtout, l'idée des collections de photographies documentaires a trouvé un fervent propagateur en la personne de M. Hill Griffith, directeur de ce dernier journal. Dans un article sur les archives photographiques en Europe, il fait quelques remarques très justes et traite ensuite de l'utilité de collections similaires pour l'Australie. Il recommande l'idée d'un „ Commonwealth Photographic Museum “ ou „ Conseil des sociétés photographiques “ et il croit à l'opportunité d'une telle institution pour l'avenir. Mais pour le moment il préfère la création d'archives photographiques dans chaque Etat d'Australie, parce que des collections limitées à des régions restreintes seront plus complètes, plus simples à aménager

et à organiser et plus facilement accessibles aux intéressés qu'un grand musée central. M. Hill Griffith conseille



Phot. Koch. Montreux.

à chaque Etat de collectionner les photographies des villes principales avec leurs rues, places et édifices publics, des paysages, des fleurs, des fruits, des oiseaux, etc. ; on pour-

rait y ajouter des photographies du bétail primé dans les expositions d'agriculture et celles des principales industries de chaque Etat, ce qui serait d'une grande utilité pour les intéressés, pour les journaux, les écrivains et la science. Les Etats d'Australie devraient, avec le temps, échanger entre eux leurs photographies documentaires et nouer plus tard des relations avec les musées photographiques des autres parties du monde. M. Hill Griffith est d'avis que tous les musées photographiques créés et à créer doivent être organisés de la même manière et rester en contact continu. La question, dit M. Hill Griffith en terminant son intéressant article, „ mérite la coopération de nos sociétés photographiques, car il est nécessaire que chaque mouvement vers la création d'archives photographiques prenne son origine dans nos Photo Clubs. “

